

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# myclimate introduit le premier label de protection du climat conforme à l'Accord de Paris dans les pays germanophones

Zurich, le 24 janvier 2023 – Avec l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, de nouvelles règles s'appliquent au marché privé du carbone, pour une plus grande transparence à l'échelle internationale s'agissant de la protection du climat. Celles-ci visent notamment à éviter que les réductions des émissions soient imputées à plus d'un acteur. Cependant, les mécanismes nécessaires pour les mettre en pratique tardent à être mis en place. En conséquence, il n'est plus possible à l'heure actuelle d'acquiescer des certificats de distinction au titre de la «neutralité climatique». Pour cette raison, myclimate, première organisation à but non lucratif œuvrant pour la protection du climat dans l'espace germanophone, a décidé d'innover et de lancer son nouveau label d'impact: «Notre impact. Durable» est en tous points conforme aux nouvelles conditions-cadres découlant de l'Accord de Paris et fournit aux entreprises comme aux particuliers une solution alternative moderne, mais surtout immédiate, pour les mesures volontaires de protection du climat, avec la possibilité de consulter où sont engagés les fonds.

Pour parvenir à atteindre les objectifs climatiques de Paris, il est urgent que le secteur privé s'engage pour la protection du climat. A cet effet, les entreprises peuvent réduire leurs émissions, mais aussi financer des projets de protection climatique. Jusqu'à présent, les entreprises avaient la possibilité de compenser leur empreinte carbone par le biais de certificats pour la réduction des émissions générées, et recevaient ainsi un «label climatiquement neutre». Cette démarche est désormais exclue avec les nouvelles règles et il n'est donc plus possible de renouveler la délivrance des labels courants de protection climatique. Pour remédier à la situation, myclimate est la première organisation à but non lucratif à lancer un nouveau label d'impact intitulé «Notre impact. Durable».

### Eviter les doubles comptages

myclimate comble ainsi une lacune actuelle en termes de protection du climat, apparue justement avec l'Accord de Paris: en effet, des contrats de cession appelés «ajustements correspondants» sont au cœur des modifications réglementaires initiées dans le cadre de l'Accord de Paris. Ceux-ci sont conclus entre les entreprises qui financent les projets de protection climatique et le pays d'accueil où se déroule le projet en question et où la réduction des émissions est réellement générée. Ces ajustements ont pour but d'éviter le double comptage de la réduction des émissions. De cette façon, la contribution à la protection du climat ne pourra plus être imputée à la fois à la partie qui a financé le projet de protection climatique et au pays d'accueil de celui-ci.

### Les «ajustements correspondants» créent un vide de certification

Les ajustements correspondants sont attribués au pays d'accueil concerné. Cependant, jusqu'à ce jour, aucun Etat n'a émis d'ajustements correspondants. Il apparaît de plus en plus clair que ces ajustements ne seront pas disponibles aussi rapidement que nous l'avions espéré. Les organisations de protection climatique se retrouvent alors face à un vide s'agissant des certifications courantes. Elles sont dans l'impossibilité de les délivrer sans les ajustements correspondants. Cette situation ne concerne pas uniquement myclimate: tous les acteurs du marché volontaire du carbone dans le monde sont affectés. A l'avenir, les réductions d'émissions devront d'abord être portées automatiquement au crédit des pays où ont lieu ces projets de protection climatique. Les organismes comme myclimate ne peuvent donc continuer à vendre aux entreprises les certificats de CO<sub>2</sub> issus de leurs projets de protection climatique que si le pays où se déroule le projet cède les réductions par le biais d'ajustements correspondants, au lieu de les utiliser pour ses propres objectifs climatiques. Sans ces ajustements correspondants, les entreprises qui financent des projets de protection climatique n'ont plus la

possibilité d'utiliser les réductions des émissions de CO<sub>2</sub> pour compenser les émissions qu'elles génèrent ailleurs. De ce fait, de nombreux labels n'ont plus raison d'être, comme le label climatiquement neutre de myclimate sous sa forme actuelle. En effet, à l'avenir, myclimate le délivrera uniquement pour les certificats de réduction des émissions associés à des ajustements correspondants, même si nous ignorons à ce jour quand ce cas de figure se présentera et pour combien d'entreprises.

### **Le nouveau myclimate label comble des lacunes en matière de protection du climat**

myclimate est la première organisation à but non lucratif œuvrant pour la protection du climat dans l'espace germanophone à proposer une certification en ce sens adaptée aux nouvelles règles internationales. Le nouveau label d'impact de myclimate «Notre impact. Durable» distingue les entreprises finançant des projets de protection climatique associés aux émissions de CO<sub>2</sub> calculées par myclimate. Toutefois, les réductions des émissions générées dans ce cadre ne seront pas imputées aux objectifs climatiques des entreprises, mais «données» au pays qui accueille le projet de protection climatique. En plus de réduire leurs émissions, elles contribuent ainsi de manière significative à une stratégie climatique visant le «zéro émission nette».

«Le nouveau label d'impact souligne notre ambition d'être non seulement pionniers de la protection du climat, mais également numéro un des distinctions de protection climatique responsables et de grande qualité», déclare Stephen Neff, CEO de myclimate. «Nous tenons à saluer les efforts des entreprises dans ce nouveau «monde de Paris», à leur prodiguer des conseils compétents et à leur fournir un label reflétant la nouvelle réalité en matière de protection du climat.»

### **Transparence et crédibilité grâce à un numéro de suivi**

En plus de se conformer à l'Accord de Paris, notre label «Notre impact. Durable» présente un autre atout de poids: le numéro de suivi intégré au label d'impact de myclimate permet de consulter en ligne à tout moment la quantité d'émissions de CO<sub>2</sub> calculées et le projet myclimate subventionné. Le myclimate label «Notre impact. Durable» muni d'un numéro de suivi offre ainsi aux entreprises qui investissent dans la protection du climat une transparence maximale tout en les distinguant pour leur engagement volontaire pour la protection du climat et en faveur d'une stratégie climatique du «zéro émission nette». Grâce à son label d'impact, myclimate veille à maintenir une incitation aux mesures volontaires de protection du climat, en permettant aux entreprises de réduire leurs émissions, mais également les émissions de tiers. Il est prouvé que les projets de protection climatique financés via myclimate et mis en œuvre conformément aux normes internationales les plus strictes réduisent les émissions de CO<sub>2</sub>. En outre, ils améliorent la qualité de vie de la population locale, favorisent la biodiversité et contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

### Informations pour la presse

- Nous vous proposons des interviews avec des experts et expertes du climat de myclimate.
- Pour en savoir plus sur les ajustements correspondants, les doubles comptages et les décisions des conférences sur le climat, [rendez-vous ici](#).
- Toutes les informations indispensables sur le nouveau label d'impact figurent [sur cette page](#).
- Vous trouverez ici des [illustrations](#) pouvant être utilisées librement.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter :**

#### **Kathrin Dellantonio**

Attaché de presse myclimate

[kathrin.dellantonio@myclimate.org](mailto:kathrin.dellantonio@myclimate.org)

T +41 44 500 43 54

#### **Fondation myclimate**

Pfingstweidstrasse 10

8005 Zurich

Suisse

[www.myclimate.org](http://www.myclimate.org)

T +41 44 500 43 50

## À propos de myclimate

myclimate est un partenaire engagé dans la protection efficace du climat au niveau mondial et local. Avec des partenaires de l'économie ainsi que des particuliers, myclimate souhaite préparer l'avenir de la planète à travers des offres de conseil et de formation ainsi qu'en proposant ses propres projets. C'est l'engagement que myclimate poursuit en tant qu'organisation à but non lucratif, axée sur le marché et les clients.

Cette initiative internationale aux racines suisses fait partie des leaders de qualité mondiaux dans le domaine des solutions complètes pour la protection du climat. myclimate compte parmi ses clients de grandes, moyennes et petites entreprises, l'administration publique, des organisations à but non lucratif, des organisateurs d'événements, ainsi que des particuliers. Grâce à des organisations partenaires, myclimate est représentée dans d'autres pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la Suède et la Norvège. Depuis Zurich, myclimate sert également des clients commerciaux et privés dans le monde entier.

Avec des projets de la plus haute qualité, nous soutenons une protection du climat mesurable et un développement durable dans le monde entier. Depuis sa fondation en 2002, myclimate a développé et soutenu 174 projets de protection du climat dans 45 pays du monde. Les émissions y sont réduites grâce au remplacement de sources d'énergie fossiles par des énergies renouvelables, au stockage du CO2 dans des puits naturels (alternativement: dans des projets fondés sur la nature) (p. ex. mesures de reforestation locales ou renaturations des hauts-marais) ainsi qu'à l'implémentation de technologies à faible consommation d'énergie. Les projets de protection climatique myclimate répondent aux normes les plus élevées. Les projets internationaux peuvent être certifiés selon Gold Standard, Plan Vivo ou VCS (y compris CCB et/ou SD VISta), les projets suisses selon les directives de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)/l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) ou les CH VER Guidelines de myclimate. Ils apportent, au niveau local et régional, outre la réduction des gaz à effet de serre, une contribution positive aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

En proposant des offres de formation interactives axées sur l'action, myclimate encourage chacun(e) à apporter sa pierre à l'édifice et à devenir acteur de l'avenir. En visant cet objectif, l'association a déjà touché plus de 65'000 étudiants et 11'000 stagiaires en Suisse, en Allemagne et au Liechtenstein et a créé un réseau mondial de 1'400 étudiants et jeunes professionnels. En outre, la fondation donne des conseils sur la protection intégrée du climat avec une valeur ajoutée tangible. Dans le domaine de la gestion du CO2 et des ressources, myclimate soutient les entreprises par des conseils, des analyses, des outils informatiques et des labels. Les offres de myclimate vont du simple calcul de l'empreinte carbone (calculs des émissions, Carbon Footprint) au niveau de l'entreprise, aux bilans écologiques complets de produits. Des consultants et consultantes expérimentés aident à identifier et à exploiter les potentiels dans les secteurs de l'énergie et de l'efficacité énergétique.

Depuis la création de la fondation, les projets de protection climatique myclimate ont créé des milliers d'emplois, protégé la biodiversité et amélioré les conditions de vie générales de centaines de milliers de personnes. Pas étonnant donc que l'agence fédérale allemande pour l'environnement ait mis en avant myclimate pour ses services d'investissement dans la protection du climat. En 2015 comme en 2012, deux projets myclimate ont été nommés «Game Changing Climate Lighthouse Activities» par le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et ont été personnellement honorés par le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon lors des Conférences des Nations Unies sur le climat à Paris et à Doha. En outre, le projet éducatif myclimate «Klimalokal» a remporté en 2012 le Milestone Award, la plus haute distinction du tourisme suisse. En mai 2016, myclimate a reçu le prix suisse de durabilité «PrixEco».

[www.myclimate.org](http://www.myclimate.org) / [instagram.com/myclimate](https://www.instagram.com/myclimate) / [facebook.com/myclimate](https://www.facebook.com/myclimate) / [twitter.com/myclimate](https://twitter.com/myclimate)